

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Programmation cycle 3

Volet EPS du Projet d'école



INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Circonscription de Boulay

2, impasse de l'abattoir - 57220 BOULAY

Tel : 03 87 79 13 14

Fax : 03 87 79 33 76

Mail : ce.ia57-ien-boulay@ac-nancy-metz.fr

Les installations à disposition

Les lieux de pratique	La période et/ou créneaux attribués

Les équipements et matériels

Les ressources humaines - Le cadre institutionnel

Les projets particuliers

		Cours Élémentaire 2			
Compétences	Domaine d'activité	P1	P2	P3	P4
C1	Vers l'athlétisme - Course plat / de haies / relais				
	Vers l'athlétisme - Lancer léger / lourd / en rotation				
	Activités athlétiques - Saut en hauteur / longueur				
	Endurance				
C2	Natation				
	Activités d'orientation				
	Cyclo - En milieu protégé / sur route				
	Activités d'escalade				
	Activités de glisse				
C3	Jeux traditionnels				
	Sports collectifs avec ballon				
	Jeux de lutte - Vers le judo				
	Jeux de raquettes - Badminton / Tennis				
C1	Gymnastique - Gym sportive / Acrosport				
	Danses codifiées				
	Danses de création				
	Arts du cirque				
volume horaire par période					
rencontres USEP, temps forts ou autres projets avec intervenants agréés					

Le volet EPS du projet d'école

Programmer : ce que disent les programmes...

"Une véritable éducation physique cohérente, complète et équilibrée nécessite une programmation précise des activités. Celle-ci est placée sous la responsabilité de l'équipe de cycle. Pour éviter l'accumulation de séances disparates, quelques principes doivent être respectés." - 2002

"La pratique des activités est organisée sur les trois années du cycle en exploitant les ressources locales." - 2008

C'est organiser collectivement l'EPS dans une école pour un enseignement efficace dans un souci de cohérence, de complémentarité et d'équilibre. C'est faire en sorte d'offrir aux élèves un menu équilibré.

Cette programmation (108 heures annuelles en élémentaire) tiendra compte des orientations du PAD EPS du département de la Moselle, des semaines sportives et de la participation éventuelle à des actions EPS départementales, des projets de classes à dominante artistique, des classes de découverte à dominante sportive, des résultats aux tests de natation, des actions USEP dans le temps scolaire.

Evaluation académique de fin de cursus en natation	2010	2011	2012	2013
% d'élèves ayant obtenu (au minimum) le niveau 2 du savoir-nager en CE2	%	%	%	%

Principes à mettre en œuvre :

Chaque compétence est traitée au travers d'une ou plusieurs activités.

Pour que les apprentissages soient réels : modules d'apprentissage de 10 à 15 séances (par souci de réalisme un minimum de 5 ou 6 séances / au moins 12 pour la natation). Le plus important est que les enfants aient l'occasion de construire les différentes compétences dans des modules suffisamment longs pour que des apprentissages stables puissent être réalisés, et conduire ainsi les enfants vers des progrès réels et lisibles.

En maternelle, une séance (30 à 45 minutes) d'activité corporelle chaque jour.

En élémentaire, trois heures hebdomadaires réparties au minimum sur deux jours distincts (la pratique journalière doit être recherchée chaque fois que c'est possible) - La compétence "S'affronter individuellement ou collectivement" sera travaillée chaque année grâce à un module d'apprentissage sur les jeux collectifs, traditionnels ou non (on peut compléter la programmation avec un module de jeux de lutte ou de jeux de raquettes).

Ressources matérielles	Ressources humaines	Cadre institutionnel
<p>Inventaire des ressources en matériel :</p> <ul style="list-style-type: none">- Petit matériel à usage individuel- Matériel collectif <p>Inventaire de lieux de pratique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dans l'école- A l'extérieur de l'école	<p>Compétences déjà acquises par les élèves et liste des APSA déjà pratiquées.</p> <p>Compétences des enseignants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Echanges de service- Pratiques acquises en stage <p>Aide du CPC EPS.</p> <p>Aide éventuelle d'intervenants extérieurs agréés.</p>	<p>Instructions officielles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Programmes 2008- Réglementation / Sécurité- Projet d'école : volet EPS <p>Association USEP (convention MEN / USEP).</p> <p>Calendrier des rencontres USEP :</p> <ul style="list-style-type: none">- de secteur- départementales

Les grilles de programmation de cycle seront remplies par l'équipe de cycle en tenant compte des contraintes ci-dessus. Puis, chaque enseignant établira sa progression EPS à partir de la grille de cycle précédemment élaborée.